



Association **Genevoise**  
de Tennis de Table



**FONDS  
DU SPORT**



AVEC L'APPUI DE LA VILLE DE GENÈVE  
DÉPARTEMENT DE LA COHESION SOCIALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS – SERVICE DES SPORTS

### Commission Jeunesse AGTT – Sport de performance

Maison des Sportifs, chemin de Plonjon 4, 1207 Genève

Tél./Fax : 022 786 11 68 - Fax : 022 786 11 73

E-MAIL : [secretariat@agtt.ch](mailto:secretariat@agtt.ch)

## CADRE AGTT

Mise à jour du 3.11.2019

### CONDITIONS POUR ACCÉDER AU CADRE AGTT :

- Âge 9-18 ans (U11-U18)
- Soutien et coopération du club formateur
- Motivation et disposition pour jouer le tennis de table comme sport de compétition
- Potentiel pour intégrer une équipe de ligue nationale ou 1<sup>ère</sup> ligue régional
- Bons résultats au niveau local
- Potentiel pour le cadre T2 de la relève
- Disposition des parents à payer une somme pour les camps d'entraînements
- Respecter les devoirs selon point a) ci-dessous

#### A) DEVOIRS DU JOUEUR DU CADRE AGTT :

- S'efforcer en toute circonstance d'avoir un comportement exemplaire
- Respecter les règles sportives
- Port du maillot du club lors des compétitions référencées\* ou port du maillot des sélections lorsque c'est précisé dans la convocation.
- Volume d'entraînement d'un cadre STT T2 selon le tableau en annexe\*\* pour 35 semaines
- Participation aux tournois de classement AGTT, Championnats genevois individuels, Championnats Suisse.
- Être dans les 30 premiers de sa catégorie d'âge au ranking national pour les garçons / respectivement 20 premières places pour les filles.
- Aider à l'organisation de deux manifestations sportives par saison désignées par la CJ AGTT/club.
- Honorer les sélections d'entraînement et de compétition\*\*\*
- Investissement dans son entraînement

#### B) DEVOIRS DE L'ASSOCIATION CANTONALE (AGTT) :

- Accès possible, sous réserve de places disponibles, à l'un des 2 entraînements hebdomadaires collectifs du cadre STT/ITTG et selon accord préalable entre le club et la CJ AGTT.
- Accès possible, sous réserve de places disponibles, aux regroupements d'entraînement mensuels STT/ITTG. La CJ AGTT garantit la possibilité de participer à un regroupement par trimestre.
- Aide au coaching lors des Championnats Suisse Jeunesse selon accord préalable entre le club et la CJ AGTT.
- Accès possible, au mérite, à un tournoi national – Organisation et encadrement par la CJ AGTT moyennant participation financière.
- Service de conseils et d'expertise pour les parents, les joueurs membres du cadre AGTT et l'entraîneur concerné du club.

- Encadrement par des entraîneurs expérimentés.
- Service d'information via newsletter/ou autre pour les membres du Cadre AGTT et leurs entraîneurs.
- Réduire les coûts de pratique à la charge des familles des membres du Cadre AGTT, dans la limite des moyens qui lui sont alloués.

La CJ AGTT se réserve le droit pour des raisons exceptionnelles de déroger à ces directives.

## Annexes

### Port du maillot du club lors des compétitions référencées\*

- Tournoi de classement jeunesse
- Championnats genevois (classes d'âge et individuels)
- Championnats romand et suisse
- Championnat par équipes du club (actifs, jeunesse)
- Autres compétitions selon les directives propres à chaque club

### Volume d'entraînement d'un cadre STT T2 (anciennement cadre C) selon le tableau en annexe\*\* pour 35 semaines

Age	C-Cadre	Heures d'entraînement / an
		<i>pour 40 semaines</i>
10	4	160
11	4	160
12	5	200
13	6	240
14	7	280
15	8	320
16	9	360
17	10	400
18		
19		
Elite		
<b>Heures de formation totales</b>		<b>2360</b>

### Honorer les sélections d'entraînement et de compétitions\*\*

- Moins des **3/4** de présence peut être considéré comme un motif de sortie du Cadre AGTT (à l'appréciation de la CJ AGTT).

*Pour les nouveaux rentrants au CADRE GENEVOIS, le présent document sera commenté aux parents et au sélectionné par le responsable de la Commission Jeunesse mandaté à ce sujet.*

*La première liste des CADRES AGTT est établie après les résultats aux tests PISTE (fin juin) ; La liste des membres du CADRE AGTT peut évoluer en cours de saison, notamment tenant compte des résultats de début de saison (1<sup>er</sup> tournoi de classement jeunesse, ranking au 10 novembre de la saison en cours).*

*En cas d'absence, veuillez prévenir l'entraîneur cantonal en charge du groupe :*

*Catégorie U11-U13 par les parents – Catégorie U15-U18 par les jeunes*